

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 8 juillet 2022

### **FINACTU EST FIER D'ASSISTER LE GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE DANS LA MISE EN PLACE D'UN MODÈLE NATIONAL D'ASSURANCE PARAMÉTRIQUE AGRICOLE ADAPTÉ À SON AMBITIEUX PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE (PNIA II- 2018-2025)**

À l'issue d'un appel d'offre international, la Côte d'Ivoire a retenu les équipes de FINACTU pour l'assister dans le renforcement de l'assurance agricole indicielle sur tout le territoire du pays, sur financement de la Banque Ouest-Africaine de Développement.

Alors que l'agriculture représente près de 20% du PIB ivoirien, 40% de ses exportations, et occupe plus de la moitié de la population active, elle est de plus en plus soumise aux aléas climatiques qui frappent le continent. Pour renforcer sa résilience, le Gouvernement ivoirien souhaite développer l'assurance de ces activités, en s'appuyant notamment sur les innovations techniques dans le domaine de l'assurance paramétrique : pour rappel, cette forme d'assurance ne repose pas sur une évaluation coûteuse et conflictuelle des sinistres effectifs, mais sur l'évolution d'un indice climatique objectif (pluviométrie, température, etc.), dont l'évolution adverse déclenche mécaniquement le versement d'une indemnité. Le souhait de la Côte d'Ivoire est de profiter des innovations majeures qu'a connu cette forme d'assurance depuis quelques années, en s'appuyant par exemple sur le recours aux images satellites, capables de fournir quasiment gratuitement et avec un maillage très fin, des informations incontestables sur la qualité d'une récolte ou l'humidité des sols.

En relation permanente avec le Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER), l'équipe FINACTU a pu élaborer un diagnostic complet de l'assurance paramétrique et identifier les filières pouvant se prêter à cette technique nouvelle d'assurance. L'équipe FINACTU a aussi proposé un processus complet d'accumulation de données statistiques pour enrichir à l'avenir le potentiel de cette assurance.

Comme le précise Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président - Fondateur du Groupe FINACTU, « **C'est une fierté pour nous d'avoir accompagné le Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) sur ce projet novateur. En tant que pionnier de l'assurance paramétrique en Afrique, impliquée dans la plupart des projets sur le continent, nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une forme d'assurance particulièrement adaptée à l'agriculture africaine. Depuis des années, les agriculteurs du continent sont soumis à une pression croissante de la demande, poussée par l'explosion démographique, et en même temps à la montée des risques climatiques, qui touchent particulièrement l'Afrique. L'assurance paramétrique est incontestablement l'outil pour sortir de ce dilemme, et la Côte d'Ivoire, grand pays agricole du continent, doit être pionnière en ce domaine** ».

Pour plus d'information, vous pouvez :

- consulter le site web : [www.finactu.com](http://www.finactu.com) ;
- contacter Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président, par email : [dcg@finactu.com](mailto:dcg@finactu.com) ;
- contacter Géraldine MERMOUX, Directrice Générale Associée, par email : [gmermoux@finactu.com](mailto:gmermoux@finactu.com).